

Bulletin d'informations – Février 2013 :

L'évolution du rythme scolaire : les résultats de l'enquête et les suites.

Les résultats de l'enquête auprès des familles et des professeurs/personnel de l'école sont disponibles à l'adresse : http://www.liesse.fr/spip.php?article461

L'enquête effectuée auprès des parents d'élèves (249 réponses) montre une légère préférence pour une application du changement de rythme scolaire qu'en 2014, avec 74 % des sondés qui optent pour le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire de cours. Ce choix est justifié pour 46 % par le soucis de préservation de la vie de famille, pour 66% par le souhait de



préserver les week-end, pour 30% dans le but de favoriser les activités culturelles. 80% estiment que la période adéquate pour ces activités périscolaires est le soir. 53 % déclarent que leurs enfants resteront sur le site de l'école pendant ce temps périscolaire. Les horaires de début et de fin de journée qui semblent convenir à la majorité sont ceux déjà en vigueur actuellement. Enfin, les activités périscolaires les plus plébiscitées sont le sport et l'aide aux devoirs.

L'enquête effectuée auprès du corps enseignant (28 réponses) révèle une préférence pour une application du changement de rythme scolaire à la rentrée 2013, avec 71 % des sondés qui optent pour le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire de cours. Les raisons de ce choix sont d'abord pour préserver les week-end, puis le rythme de l'enfant et enfin la vie de famille. La période adéquate pour le temps périscolaire est ici en fin d'après-midi, celui –ci étant facultatif. Les horaires de début et de fin de journée qui semblent convenir à la majorité sont ceux déjà en vigueur actuellement avec un commencement et une fin identique pour tous.

Quelles suites maintenant?

Nous travaillons depuis quelques semaines avec la mairie de Saint-Renan sur le sujet. Nous attendons de connaitre le choix que les élus vont faire sur la date d'application (rentrée 2013 ou 2014 - travail le mercredi matin ou demande de dérogation pour le samedi - choix à faire pour le 31 mars 2013). Nous avons, pour notre école en contrat d'association avec l'Etat, du fait de la Loi Debré, la liberté de l'organisation du temps scolaire, mais nous avons depuis longtemps fait le choix de vivre cette liberté dans des pratiques harmonisées et cohérente avec les collectivités dont nous sommes partenaires. Concernant les temps périscolaires entre 15h45 et 16h30 (ou en début d'après-midi), nous



sommes demandeurs de la parité de traitement entre les réseaux d'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'Etat même si nous savons que les collectivités locales n'ont aucune obligation de financer le temps périscolaire de nos établissements. Si, comme toujours dans le passé à Saint-Renan et comme évoqué par les élus depuis quelques jours, des mises à disposition de personnels dans notre établissement pour les temps éducatives sont décidées, la communauté éducative sera reconnaissante aux élus de Saint-Renan. Il nous faudra alors regarder avec les élus comment cela trouve cohérence au sein de notre projet d'établissement et de l'harmonisation départementale décidée par l'enseignement catholique du Finistère.

En résumé, nous sommes dans l'attente des décisions de la Municipalité, nous nous conformerons au choix de celle-ci (4 jours ou 4,5 jours à la rentrée 2013) mais l'Enseignement Catholique n'étant pas directement lié par cette réforme, nous regarderons comment nous l'habiterons au sein de notre établissement pour préparer au mieux la rentrée prochaine. Rassurez-vous, rien ne sera décidé qui puisse nuire aux conditions d'apprentissages des enfants, l'attractivité de notre établissement et qui serait contraire à l'intérêt des familles. Nous continuerons durant tout le temps de la réflexion et des décisions à associer les familles directement ou par l'intermédiaire des représentants des familles (APEL).

Informations complémentaires sur le site du ministère de l'éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html

Compte-rendu du conseil d'enfants de janvier :

A lire à l'adresse : http://www.liesse.fr/autres/18012013.pdf

Les dates importantes du mois :

Lundi 04 février, de 17h à 19h, élèves de CP au CM2: ouverture de la garderie périscolaire sur le site de l'école primaire. Les élèves de CP au CM2 restant à la garderie devront dès la sortie des classes se rendre à la garderie périscolaire (préau aménagé). Pour les familles ayant des enfants dans les 2 garderies, il est conseillé de passer en première à la garderie maternelle puis la garderie primaire (décalage des créneaux de facturation de 10 minutes). L'aide aux devoirs se fera maintenant aussi sur le site de l'école primaire (salle BCD et salle informatique – salles au-dessus du préau aménagé).

Lundi 04 février, classes de PS/MS/GS bilingue (matin) et GS/CP/CE1 bilingue (après-midi) : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association An oaled (animation financée par la CCPI) 2^{ème} séance sur 3. Les thèmes de cette séance sera les 5 sens et le bois en hiver. *Prévoir des bottes et une tenue d'adaptée à la météo*.

Mardi 5 février, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 3ème séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.

Jeudi 7 février, classes de CE2 : passage des policiers municipaux dans les classes pour la remise du kit piéton. Jusqu'au 2 avril, les classes de CE2 travailleront à partir de ce kit sur la sécurité routière avant de passer le test du permis piéton le 2 avril.

Jeudi 7 février, classes de PS A, PS B, PS C et PS/MS/GS bilingue : photos de classes et photos individuelles pour les élèves non présents en novembre.

Vendredi 8 février, classes de CM1: présence du car podium de la ligue régionale de football. Les élèves, à travers des jeux, découvriront ou développeront la pratique du football.

Vendredi 8 février, classes de CPA, CP B et CE1 A - 3ème séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP :

musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI*.

Mardi 12 février, classes CP A (matin) et CP B (après-midi): troisième séance d'animation d'éducation à l'environnement avec l'association ARPE sur l'étude de la faune et la flore de l'estran (animation financée par la CCPI). Cette semaine, les élèves travailleront sur l'aliment des animaux et la vie des animaux dans leur aquarium de mer.

Mardi 12 février, élèves de GS: seconde séance de cinéma (sur 3 séances durant l'année) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera 7, 8, 9 boniface (2011). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du second trimestre — participation APEL par enfant 0,50 euros). Informations complémentaires sur le film: http://folimage.over-blog.com/article-7-8-9-boniface-au-cinema-le-26-octobre-2011-83412744.html

Mardi 12 février, classes de CP/CE1 et CE1 B: 3ème séance du projet classe à PAC, danse. Les 2 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec une artiste danseuse professionnelle, Rozenn Dubreuil. Les

enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail au festival FouDT à Quimper et à leurs parents à l'espace culturel.



Mardi 12 février, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 4ème séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.

Mardi 12 février, tous les parents d'élèves, 20h30, salle multifonctions – école primaire : réunion de préparation de la kermesse. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenus.

Dimanche 17 février, Eglise Notre Dame de Liesse, Saint-Renan, 10h30 : messe des familles – 1^{er} dimanche de carême.

Lundi 18 février : visites médicales pour des élèves de PS (nés en 2009) – Enfants concernés recevront un courrier.

Mardi 19 février : dernière séance d'ADP de la demi-période.

Mardi 19 février, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue: 5ème séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le

Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS: éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue: découverte de la musique celtique. Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.

Vendredi 22 février, classes de CPA, CP B et CE1 A - 4ème séance sur 15: Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP: musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A: rythmes et percussions – construction d'instruments. Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.

Dates des séances de piscine pour les élèves des classes de CE1 B et CP B : les jeudis 7, 14 et 21 février.

Du vendredi 22 février après la classe au lundi 11 mars à 8h40 : vacances d'hiver.

Lundi 25 février, opération APEL: passage des camions poubelle pour récupérer les journaux. Les familles peuvent les déposer tous les jours soit dans le hall d'entrée de l'école maternelle ou à l'entrée de l'école primaire (les journaux sont à déposer dans les bacs de collecte en vrac sans ficelle, sans carton, sans magazine).

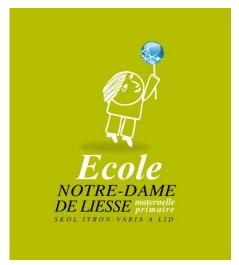


Un nouveau logo pour notre école :

A l'issue d'un travail de concertation depuis septembre, le nouveau logo de l'établissement a été présenté au conseil d'établissement, le mardi 29 janvier. Ce logo ornera les publications de l'établissement et permettra de mettre en place une nouvelle signalétique pour notre école. En voici les 3 déclinaisons principales.







<u>L'actualité du site internet</u>: Les nouveaux articles sont disponibles sur un site qui a pris une nouvelle présentation avec le nouveau logo de l'école. Rendez-vous à l'adresse : http://liesse.fr



<u>Informations techniques</u>: L'école sous surveillance!

Beaucoup d'élèves ont remarqué que dans les couloirs, des toilettes et dans certaines classes, de petits boitiers blancs avaient fait leur apparition (Question d'un élève : c'est une caméra dans les toilettes ? — Evidemment, non !). Pour la protection contre les vols et des actes de vandalisme hors du temps scolaire, un système d'alarme anti-intrusion a dû être installé sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires.

Cette alarme sera complétée prochainement par un système de vidéosurveillance sur les cours et le parking. Ce système, par respect pour les élèves, les familles et la législation, ne fonctionnera que hors de temps scolaire.

